

# COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil municipal du 26 mai 2020

Envoyé en préfecture le 04/06/2020

Reçu en préfecture le 08/06/2020

Affiché le

ID : 027-212702542-20200526-11\_1-DE

Le Maire  
Raphaël NORBLIN



Conseil municipal du	26 mai 2020	Délibération N°	2020-11
----------------------	-------------	-----------------	---------

Étaient présents : Mmes Patricia BRAY, Laurence HUZE, Déborah DOMINGUEZ, Valérie BRANDIN, Ingrid MARCELPOIL, Nadège COMORET, MM. Raphaël NORBLIN, Michel PHILIPPE, Ludovic SOULARD, Mathieu MARCAL, Alain MIMEAU, Jacky CAPEL, Jean-Nicolas MASSON, Franck LAMBLARDY,

Absents représentés : Mme Anne-Maïté TURMEL représentée par Mme Patricia BRAY

Membres en exercice 15      Présents 14      Votants 15

Conseil convoqué le 18/05/2020

Secrétaire : M. Ludovic SOULARD

Votes Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

## Détermination du nombre d'adjoints et d'un conseiller délégué

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;  
Considérant que le Conseil municipal détermine le nombre d'adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal ;

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la création de 2 postes d'adjoints et d'un conseiller délégué.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Raphaël NORBLIN

